

Arrêté ministériel n° 2023-221 du 18 avril 2023 portant fixation du calendrier des vacances scolaires pour l'année scolaire 2024/2025

Type	Texte réglementaire
Nature	Arrêté ministériel
Date du texte	18 avril 2023
Publication	Journal de Monaco du 28 avril 2023 ^[1 p.3]
Thématique	Education

Lien vers le document : <https://legimonaco.mc/tnc/arrete-ministeriel/2023/04-18-2023-221@2023.04.29>

Notes

[1]

LEGIMONACO

www.legimonaco.mc

Vu la loi n° 1.334 du 12 juillet 2007 sur l'éducation, modifiée ;

Vu l'avis émis par le Comité de l'Éducation Nationale lors de sa séance du 22 mars 2023 ;

Vu la délibération du Conseil de Gouvernement en date du 5 avril 2023 ;

Article 1er

Le calendrier des vacances de l'année 2024/2025 est fixé comme suit :

Rentrée des classes

Lundi 9 septembre 2024

Vacances de la Toussaint

Du mercredi 23 octobre 2024 après la classe au lundi 4 novembre 2024 au matin

Fête du Prince

Mardi 19 novembre 2024

Immaculée Conception

Lundi 9 décembre 2024

Vacances de Noël

Du vendredi 20 décembre 2024 après la classe au lundi 6 janvier 2025 au matin

Sainte Dévote

Lundi 27 janvier 2025

Vacances d'hiver

Du vendredi 7 février 2025 après la classe au lundi 24 février 2025 au matin

Vacances de Printemps et Lundi de Pâques

Du vendredi 4 avril 2025 après la classe au mardi 22 avril 2025 au matin

Fête du travail

Jeudi 1er mai 2025

Grand Prix

Du mercredi 21 mai 2025 après la classe au lundi 26 mai 2025 au matin

Ascension

Jeudi 29 mai 2025

Pentecôte

Lundi 9 juin 2025

Fête Dieu

Jeudi 19 juin 2025

Vacances d'été

Vendredi 27 juin 2025 après la classe

L'activité sport scolaire fait partie intégrante du calendrier scolaire. Pour les élèves concernés, les vacances débutent à la suite de cette activité.

Article 2

Le Conseiller de Gouvernement-Ministre de l'Intérieur est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Notes

Notes de la rédaction

1. ^{^ [p.1]} Pour l'année 2025/2026 : Voir l'arrêté ministériel n° 2023-222 du 18 avril 2023.

Liens

1. Journal de Monaco du 28 avril 2023
^{^ [p.1]} <https://journaldemonaco.gouv.mc/Journaux/2023/Journal-8640>